

Des souris et des hommes

Jean-Paul Métailler¹ - CGD

Des souris et des hommes (*Of mice and men*) est un roman de l'écrivain américain John Steinbeck publié en 1937. Avec «*Les Raisins de la colère*» (1939), il s'agit d'une de ses œuvres les plus connues. L'action se déroule en Californie où deux amis errent sur les routes en travaillant de ranch en ranch ; mais tout finira par mal tourner.

Cela semble bien loin de la généalogie et de l'article qui va suivre. Mais un rapport existe avec le titre du roman et la phrase dont s'inspire le récit : «*Les plans les mieux conçus des souris et des hommes souvent ne se réalisent pas*»².



La maison Aurouze ou maison des Deux Tours à Veynes (Hautes-Alpes)

Transportons-nous à Veynes vers 1540. La ville est fortifiée par les *barris* (murailles ou remparts) dans lesquels elle est trop à l'étroit. Aussi, un premier quartier sera construit au-delà des murs, de l'autre côté du chemin de Serres qui va devenir la rue Sous-le-Barri, la rue Sous-le-Rempart (aujourd'hui rue Jean-Jaurès).



En parcourant cette rue, nous rencontrons l'apothicaire Grimaud, le chirurgien André, l'avocat Angles de Sainte-Guitte et d'autres notables comme les Gondre, les Masseron, les Thiers... et nous faisons une halte à l'auberge-hôtel du Lion d'Or de Saint-Georges (de nos jours au n° 42). Sans doute allons-nous y trouver un illustre visiteur.

Quelques siècles plus tard, une partie du bâtiment de l'auberge-hôtel est achetée par Joachim Aurouze. Il est né à Oze, dans le canton, mais ses lointains ancêtres venaient du Dévoluy. Il faisait fabriquer des pièges dans la région de Veynes et les vendait à Paris. En 1886, âgé de quarante-huit ans, il s'en revint à Veynes avec un pécule tiré de la vente de son commerce parisien. Il voulut aménager des logements sociaux pour les ouvriers du chemin de fer (on disait alors le PLM) et, pour ce faire, agrandit son bâtiment du Lion d'Or de Saint-Georges. De nos jours, transformé en HLM, cet édifice fort original est redevenu un immeuble collectif à vocation sociale, comme le voulait Joachim Aurouze, le vendeur de pièges parisien. Des ouvertures asymétriques dans les deux tours intriguent toujours : on y voit l'équerre et le compas maçonniques ou les initiales L et A pour Louis Aurouze ou³...



C'est dans cette construction, aujourd'hui appelée la maison Aurouze ou maison des Deux Tours, que Joachim Aurouze mourut, comme mentionné dans son acte de décès : «*Le 28 mai 1916, quatre heures du matin, Joachim Aurouze, propriétaire, domicilié à Veynes, né le premier mai 1838 à Oze, canton de Veynes (Hautes-Alpes) fils de Pierre Aurouze et de Julie Joubert, son épouse, décédés, veuf en premières noces de Rose Rabani et époux en secondes noces de Joséphine Girard sans profession, domiciliée à Veynes, est décédé en son domicile 42, rue Sous-le-Barri, à Veynes*⁴. »



Les Établissements Julien Aurouze à Paris 1^{er} arrondissement

Nous sommes maintenant à Paris, 1^{er} arrondissement, au 8, rue des Halles. Les halles, celles décrites dans le *Ventre de Paris* par Émile Zola, ont été transférées à Rungis, en banlieue sud. Mais de nombreux commerces liés à cette ancienne activité subsistent dans ce quartier des halles : restaurants fameux, extraordinaires commerces de matériel de cuisine... et les établissements Julien Aurouze. La devanture annonce « Destruction des animaux nuisibles » et la carte professionnelle détaille les activités « Sanitation, Raticides, Souricides, Insecticides, Désinfectants, Taupicides, Anti-Pigeons » et « Depuis 1872 - Conseils - Fournitures - Interventions » sans oublier l'agrément du ministère de l'agriculture.

Installée aux halles à une époque où rats, souris et autres rongeurs et nuisibles pullulaient, la maison s'appelait *Au Renard Blanc* lors de sa création en 1872, comme mentionné sur une plaque d'époque au-dessus de la vitrine, avec l'indication « E. Aurouze ». Sur deux autres plaques, on lit : « Pièges à ressort, Nasses perfectionnées pour rats et souris, les meilleurs modèles » et « Fabrique de pièges en tous genres ».

De nos jours sont exposés en vitrine des répulsifs, des pièges divers, des graines, des poudres, des bandes de

glu, des désinfectants, des insecticides, des raticides, des fusées anti-taupes..., tout un arsenal pour se débarrasser des animaux indésirables. Des rats surmulots ou rats d'égouts, capturés aux halles vers 1925, sont pendus en vitrine, encore prisonniers de leur piège ; certains, avec leurs petites pattes jointes comme des pèlerins en prière, sont pathétiques. D'autres rats et des souris naturalisés sont mis en scène et un ragondin leur tient compagnie. Cette vitrine, connue depuis longtemps des habitués du vieux Paris, est devenue une attraction pour les touristes depuis que la boutique a figuré dans le film *Ratatouille*⁵.



Joachim Aurouze qui faisait fabriquer des pièges vers mi-1800 dans la région de Veynes et les vendait à Paris, E. Aurouze mentionné à Paris sans doute après 1872, et les actuels Établissements Julien Aurouze : quel est le lien entre tous ces porteurs du patronyme Aurouze ?

Arouze contre Aurouze, tout contre ...

Vers 1880, au 13, rue de Malte, Paris (11^e arrondissement), habitait Étienne Julien Aurouze, employé, né le 3 août 1858 à Toulouse (Haute-Garonne) où son père est voyageur de commerce. Ses ancêtres venaient de cette ville et, vers 1750, de la région d'Avignon (Vaucluse)⁶.

À quelques centaines de mètres de la rue de Malte, Joachim Aurouze, son épouse Rose Rabani et leur fille Séraphine, née le 8 octobre 1864 à Furmeyer dans le canton de Veynes, habitent au 8, rue des Halles. Joachim y est fabricant de pièges et négociant à l'enseigne du Renard Blanc, magasin qu'il a fondé en 1872⁷.

Imaginons la scène suivante :

Étienne Julien Aurouze passe par hasard devant la maison Aurouze du 8, rue des Halles, située non loin de chez lui, et s'adresse à Joachim Aurouze qui se tient sur le pas de la porte.

- « Bizarre, bizarre, nous nous appelons pareil ».

- « Comme c'est étrange ! Entrez donc prendre un verre pour que nous fassions plus ample connaissance ».



Mairie du 11^e à Paris où se sont mariés
Étienne et Séraphine

La discussion va bon train et quand Séraphine pointe sa jolie frimousse, Étienne Julien en tombe follement amoureux.

La réalité fut peut-être différente, mais toujours est-il que les deux tourtereaux Étienne Julien Aurouze et Séraphine Aurouze se marient à Paris, 1^{er} arrondissement, le 28 février 1882. Parmi les témoins figure Xavier

Blanc, sénateur des Hautes-Alpes⁸. Le beau-père, secondé par un gendre qui a le sens du commerce, développe le *Renard Blanc*. Et un petit Louis, né le 9 janvier 1885 au 8, rue des Halles, vient combler ses parents.

Malheureusement, tout bascule le 17 septembre 1885 : Séraphine meurt à Veynes où elle avait dû venir présenter son petit Louis. Ensuite tout va s'enchaîner :

- le petit Louis est confié à ses grands-parents maternels qui se retirent à Veynes ;

- le 18 février 1886, Joachim, fabricant de pièges métalliques et négociant, vend à son gendre Étienne Julien, commis négociant, le fonds de commerce du 8, rue des Halles⁹ ;

- le 2 octobre 1886, Étienne Julien, négociant 8, rue des Halles, se remarie à Veynes avec Marie Augustine Joséphine Arnoux¹⁰. « *C'est la fille de l'huis-*

sier qui épouse un type de Paris... qui a des sous... plein de sous... et sa première femme est encore tiède... » ont dû dire les mauvaises langues locales. Étienne Julien reprend le petit Louis, qui a maintenant une seconde maman, et le ramène à Paris ;

- le 19 décembre 1886, par un transport de créances, Joachim Aurouze, ancien négociant, reçoit 20 000 francs (montant de la vente du 8, rue des Halles) ; il a l'intention de les employer à la construction d'une maison à façade sur la rue Sous-le-Barri¹¹ ;

- le petit Louis mourra enfant, quelques années plus tard.

Les relations se sont fortement dégradées entre la belle-famille et le gendre. Dans une lettre manuscrite du 24 novembre 1886, d'Étienne Julien à « *Mon Cher Daniel* », c'est-à-dire Daniel Rabani, frère de Rose et donc oncle de Séraphine, on lit :

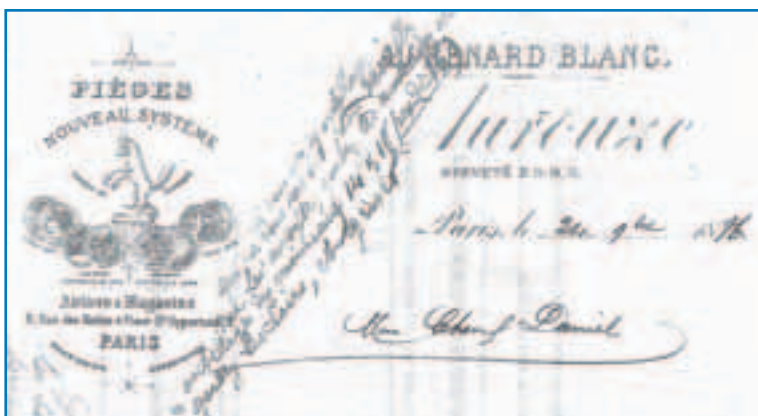
Il est temps que je vienne vous donner de mes nouvelles qui sont on ne peut plus satisfaisantes ainsi que du petit Louis qui est tout à fait gentil et si vous saviez combien sa seconde mère l'aime ! Si vous saviez combien cela me fait plaisir, car tout le mal que l'on en avait dit tombe de lui-même...

Certes j'aurai bien voulu maintenir les bonnes relations avec M. et Mme Joachim Aurouze, mais voyons mettez-vous à ma place. Croyez vous qu'il m'était possible de conserver la même amitié en échange de toute l'animosité qu'ils avaient contre ma nouvelle famille. Eh bien non. Cela ne m'est pas possible...

Et puis, soit dit entre nous, croyez-vous que mon enfant n'était pas à eux comme à moi. Et si jamais vous aviez eu le bonheur d'être grand-père auriez supporté que l'on vous donne 40 francs par mois. Certes je n'ai jamais marchandé, ni ne me suis jamais plaint, mais chaque fois que le mois se présentait, j'aurais de beaucoup préféré envoyer le double à un étranger...

Mon petit Louis est bien portant, nous le soignons de notre mieux, et je suis entièrement satisfait de lui avoir trouvé une mère qui l'aime beaucoup...

Après les sentiments, Étienne Julien n'oubliait pas les affaires parisiennes car il continuait ainsi :



Je m'aperçois que je ne vous ai pas parlé "pièges". Eh bien, je dois vous dire que le fer est parti aujourd'hui. Vous pourrez cesser de faire des moineaux à pince. Et faites-moi s'il vous plaît des 14 simples, tant que vous pourrez. Prenez quelqu'un de plus. Je l'occuperai constamment. Et puis, ce n'est pas tout : il faut m'envoyer votre compte...

Je suis pour la vie votre neveu dévoué qui vous embrasse de cœur. E. Aurouze

En marge : *dans la prochaine expédition, mettez-moi les bottes de fil de fer n°9 qui ne vous servent pas...*

En travers de l'en-tête : *Si vous avez des outillages qui ne vous servent plus, veuillez me les envoyer. Gardez les cintreuses et outillages des moineaux 14 et 15 (pas de 16). Gardez les loirs et grives.*

La production des pièges avait été « délocalisée » dans la région de Veynes par Joachim Aurouze. Les Aurouze restés au pays y contribuaient ainsi que la famille de Rose Rabani, l'épouse de Joachim, par Daniel Rabani, frère de Rose, et par Louis Grimaud, époux de Louise, la sœur cadette de Rose...

Des pièges et des tapettes

L'état des marchandises (d'un montant d'environ 18 000 F) est annexé à la vente du 18 février 1886 et montre la grande quantité des pièges, plus de 280 000, dont 170 000 pièges à moineaux, et leur variété :

État des marchandises

20 000	pièges à moineaux n°14,	à 30 F le mille
70 000	pièges à moineaux n°15,	à 35 F le mille
80 000	pièges à moineaux n°16,	à 40 F le mille
5 000	pièges à rats en acier,	à 189 F le mille
3 000	pièges à rats en laiton,	à 250 F le mille
20 000	pièges à taupes,	à 80 F le mille
80 000	pièges à souris,	à 50 F le mille
5 000	pièges à grives,	à 100 F le mille
10 000	pièges à rats qualité courante,	à 120 F le mille
150	pièges forgés à queue,	à 8 F le piège
100	pièges à filets,	à 8 F l'un
20	pièges à colliers,	à 20 F l'un
20	pièges à fouets,	à 20 F l'un

Il est vrai que les Halles fournissaient un garde-manger copieux et permanent pour les animaux. Et puis, tous ceux qui venaient de fort loin vendre leur production avec le cheval et la charrette étaient aussi intéressés par les pièges.

La qualité était au rendez-vous de la quantité. De nombreuses médailles en témoignent :

- médaille à l'Exposition Universelle internationale et coloniale de Lyon en 1872



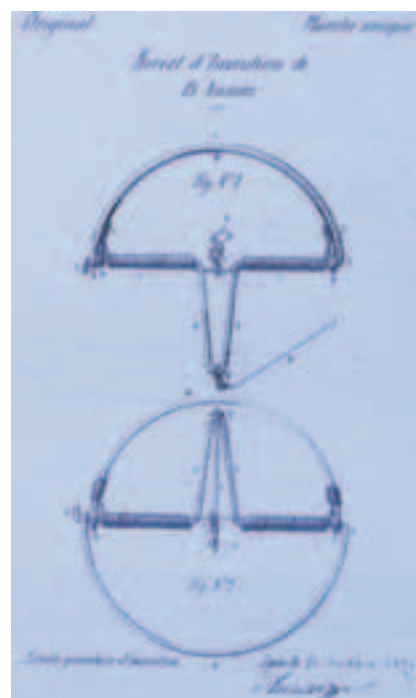
L'exposition universelle internationale et coloniale de Lyon en 1872

- médaille de la ville de Paris en 1876
- médaille d'argent à Bordeaux en 1882
- médaille d'argent à Amsterdam en 1883.

Enfin la recherche et le développement, pour employer des termes contemporains, produisaient leurs fruits :

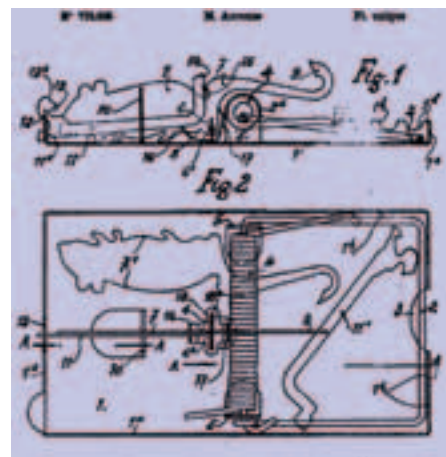
- Joachim Aurouze obtient le 31 octobre 1871, du ministre de l'agriculture et du commerce, le brevet d'invention n° 93.045 pour une ratière à conducteur. Deux arcs de cercle métalliques et solidaires, dont un muni d'un ressort à boudin, se referment violemment l'un contre l'autre quand un animal, attiré par un appât, fait déclencher le système qui maintient les deux arcs de cercle en position ouverte. La ratière est entièrement métallique, facile à mettre en position et joint à ces deux qualités celle de n'occuper qu'un très petit volume qui ne peut éveiller la méfiance de l'animal à détruire¹².

Joachim Aurouze habitait alors Lyon. Il s'installa peu après à Paris pour exploiter cette invention qui devait assurer le développement et le succès du magasin du 8, rue des Halles pendant des dizaines d'années. En effet, c'est ce modèle qui a été utilisé vers 1925 pour capturer aux Halles les rats d'égouts pendus dans la vitrine du magasin.- Étienne Julien Aurouze, le gendre de Joachim, obtient le 28 mars 1900, du ministre du commerce et de l'industrie, le brevet d'invention n° 298.704 pour un piège à souris et autres rongeurs. Une porte à guillotine vient se fermer d'elle-même par un jeu de



Brevet d'invention n° 93045 pour une ratière à conducteur

basculer lorsque l'animal attiré par un appât est entré dans le piège. Le modèle de base permet de prendre deux souris et un modèle plus perfectionné permet la prise de plusieurs souris constituant un piège perpétuel. Comble de raffi-



Brevet d'invention n° 298704 pour piège à souris et autres rongeurs

nement, le piège est construit en métal et en verre, à l'exclusion du bois, pour ne pas conserver de mauvaise odeur par suite du séjour d'un animal mort ou après qu'il ait été plongé dans l'eau pour noyer la bête emprisonnée¹².

- Louis Aurouze, issu d'un troisième mariage d'Étienne Julien, obtient le 10 septembre 1934, du ministre du commerce et de l'industrie, le brevet



d'invention n° 773.895 pour un piège automatique à rats ou à souris. Plus connu sous le nom de Tapette®, ce modèle évite l'accrochage à la main, qui était assez délicat et entraînait parfois des accidents. Une page d'explications détaillées pour en arriver à la tapette qui, libérée avec violence, s'abat instantanément sur l'animal, qui meurt sur le coup. Un modèle plus élaboré, le Cas'dos®, permet de casser les reins à l'animal en coopération avec la tapette¹².

Ce piège prit le relais de la ratière à conducteur de 1871 et continua d'assurer le succès du magasin du 8, rue des Halles.

Les affaires furent très tôt florissantes car, outre le magasin du 8, rue Halles, on note en 1886 la location d'un logement à Malakoff (92) et en 1894 la possession d'un immeuble à Massy (91), comprenant maison d'habitation et ateliers de fabrication de pièges.

Aujourd'hui, le négoce de la rue des Halles est toujours tenu par des Aurouze et il est devenu une véritable entreprise.

Épilogue

Le deuxième mariage d'Étienne Julien lui apportera trois enfants, mais ne durera que sept années car sa deuxième épouse décède le 14 avril 1893 à Paris. Un troisième mariage sera célébré le 20 octobre 1894 à Paris avec Gertrude Augustine Eugénie Arnoux, la sœur cadette de sa deuxième épouse : mariage d'amour ou mariage de raison au mieux des intérêts des deux familles... En tous les cas, mariage entre beau-frère et belle-sœur, ce qui nécessite une dispense d'affinité accordée par décret de M. le Président de la République, le 24 septembre 1894, et mentionnée en marge¹³.

Un fils, Louis, comblera les deux parents. C'est lui l'inventeur des pièges décrits dans le brevet du 10 septembre 1934 et ce sont ses petits-enfants qui gèrent aujourd'hui l'affaire familiale du 8, rue des Halles, les Établissements Julien Aurouze.

Certes, ils ne sont pas des descendants de Joachim Aurouze, celui par qui tout a commencé. Mais par leur arrière-grand-mère paternelle, Gertrude Augustine Eugénie Arnoux, du sang haut-alpin coule dans leurs veines. Et de plus, des alliés de lointains ancêtres de cette arrière-grand-mère sont des alliés de certains de mes lointains ancêtres. Cela se passe vers 1700 et ne fait pas de la parenté, mais tout cela satisfait mon chauvinisme haut-alpin !

Dans la vitrine du magasin, le panneau « Depuis 1872 AUROUZE » est un raccourci qui ne laisse pas supposer le passage d'une lignée Aurouze à une autre.

Sources et notes

¹ Marie-Françoise Allouis, amie et généalogiste, m'a largement ouvert ses archives personnelles et a effectué de nombreuses recherches dans les archives notariales aux AD05 à Gap et communales à Oze et Veynes. Je l'en remercie bien sincèrement.

² Site http://fr.wikipedia.org/wiki/Des_souris_et_des_hommes

³ J'ai pu visiter cette maison en août 2011 lors d'une conférence-promenade animée par Madame Christine Roux, élue locale et auteur de *Histoire de Veynes*, © Société d'Études des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05000 Gap, 1996.

⁴ Les généalogies ascendantes et descendantes des différents personnages peuvent être consultées sur <http://gw.geneanet.org/teddybear1>

⁵ Pour plus de renseignements : <http://www.aouroze.fr>

⁶ Aucun lien n'a pu être établi, jusqu'à présent, entre les ancêtres Aurouze de Joachim et ceux d'Étienne Julien ; les premiers sont connus jusque vers 1670, les seconds jusque vers 1720.

⁷ Des recherches menées avec l'aide des archivistes n'ont pas permis de trouver des traces du *Renard Blanc* datant d'avant 1930, aux Archives de Paris (actes de sociétés, registre du commerce...). Par ailleurs, sur une lettre à en-tête du *Renard Blanc*, ateliers et magasins au 8, rue des Halles à Paris, datée 24.11.1886, une médaille obtenue à Lyon en 1872 est mentionnée.

⁸ Contrat de mariage du 25.02.1882 chez Maître Paul Rigault, notaire à Paris, 31, boulevard de Sébastopol et 50, rue Saint-Denis.

⁹ Acte n° 32, année 1886, chez Maître Édouard Bernard, notaire à Veynes.

¹⁰ Contrat de mariage du 01.10.1886, acte n° 164, chez Maître Édouard Bernard, notaire à Veynes.

¹¹ Transport de créances du 19.12.1886, acte n° 226, 1E9142, chez Maître Édouard Bernard, notaire à Veynes.

¹² Documents trouvés à l'INPI, Institut national de la propriété industrielle, 26 bis, rue de Saint-Petersbourg, 75008 Paris, www.inpi.fr

¹³ Dans le cas d'un mariage, les parents d'affinité sont ceux qui étaient parents de consanguinité de celui ou de celle avec qui l'on a été marié. Pour les connaître, il faut compter le père ou la mère de l'époux/épouse avec qui l'on a été marié comme ses propres père et mère. Une dispense est nécessaire jusqu'au quatrième degré inclus.



Dans d'autres cas, on définit l'affinité spirituelle et l'affinité survenante. Voir le site http://fr.geneawiki.com/index.php/Dispenses_de_mariage

Contrat de mariage du 18.10.1894 chez Maître Charles Eugène Blanchet, notaire à Paris.

- La photographie de Robert Doisneau devant le magasin Aurouze provient du site <http://www.balladine.net/article-26990845.html>

Enfin, une suggestion de lecture :

Mémoires d'un rat des Halles, Paris insolite et secret, Michel Dansel, © Éditions LMP, 41, rue Greneta, 75002 Paris, avril 2001. En vente aux Établissements Julien Aurouze, 8, rue des Halles, 75001 Paris, pour 10 euros. Il s'agit d'une fresque inattendue, arrondissement par arrondissement, du Paris insolite, fantastique, invraisemblable, secret et mystérieux. Cette invitation à la promenade met en scène deux personnages inhabituels : un surmulot doté d'un savoir qui fait l'admiration du plus éminent dératiseur de la capitale – Aurouze – et un chat de gouttière à la griffe acérée et au cœur tendre.



Pause de Robert Doisneau devant le magasin Aurouze

Généalogie AUROUZE simplifiée⁴

Étienne Julien AUROUZE, ° Toulouse (31) 3 août 1858, † Paris 8 juin 1918,

fs Étienne AUROUZE, ° Toulouse 4 août 1827, † après octobre 1894, x Marie MONTAGNIÉ, ° vers 1829, † après octobre 1894,

x1 Paris, 28 février 1882, y cm. 25 février 1882 Me Paul RIGALT

Séraphine Julie AUROUZE, ° Furmeyer (05) 8 octobre 1864, † Veynes (05) 17 septembre 1885,

fa Joachim AUROUZE, ° Oze (05) 1er mai 1838, † Veynes 28 mai 1916, x Oze 29 octobre 1863 Rose RABANI, y ° 23 mai 1845, † Veynes 13 janvier 1899.

Un enfant connu issu du x1 : Louis AUROUZE, ° Paris 9 janvier 1885, † avant 18 octobre 1894.

x2 Veynes, 2 octobre 1886, y cm. 1er octobre 1886 M^e Édouard BERNARD

Marie, Augustine, Joséphine ARNOUX, ° Veynes 13 mars 1865, † Paris 14 avril 1893,

fa Jacques ARNOUX, ° Veynes 15 octobre 1825, † après octobre 1894,

x2 Veynes, décembre 1863 Marie, Cécile, Céline EYME, y ° 16 juin 1834, † après octobre 1894.

Trois enfants connus issus du x2 : Gaston AUROUZE, ° Paris 23 août 1887, Séraphine AUROUZE, y ° 30 juin 1890 et Fernande, y ° 2 avril 1893.

Tous seront mariés.

x3 Paris, 20 octobre 1894, y cm. 18 octobre 1894 Me Charles Eugène BLANCHET,

Gertrude, Augustine, Eugénie ARNOUX, ° Veynes 27 octobre 1873, † Paris 3 juin 1961,

sœur de Marie, Augustine, Joséphine ARNOUX ci-dessus.

Un enfant connu issu du x3 : Louis AUROUZE, ° Paris 27 juillet 1899. Ses petits-enfants gèrent aujourd'hui l'affaire familiale du 8, rue des Halles..